



Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

N° 9 NOVEMBRE 2009

BUSS'Info est sur <http://bussang.mairie.com>

EDITO : *La place du village sur la sellette*

Le projet de rénovation de notre place, à la fois lieu de passage et de rencontres, que d'autres nous envient pour sa situation centrale et son importance, était cet été au cœur du débat dans notre village, et c'est peu de le dire.

Je savais que le sujet était sensible et que les changements nécessaires allaient provoquer des réactions. Les essais que nous avons réalisés en vraie grandeur nous ont permis de valider certaines options et de mettre en évidence celles à ne pas retenir. Nous allons retirer de cette expérimentation un maximum d'enseignements pour réussir notre projet. Car arriver à concilier des impératifs parfois contradictoires ne va pas être facile. Les automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons doivent pouvoir cohabiter en toute sécurité. L'hiver, il faut pouvoir déneiger les voies de circulation et l'été embellir les lieux, tout en garantissant les possibilités de stationnement. Les nouvelles règles en matière d'urbanisme imposent des normes permettant l'accessibilité aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite. Les équipements d'éclairage public doivent être efficaces la nuit et discrets le jour. Les aménagements devront être à la fois esthétiques, fonctionnels, robustes et accessibles au niveau des coûts.

Bien évidemment tout n'a pas été parfait jusqu'ici, ni sur les solutions expérimentées, ni sur la manière dont les essais ont été conduits, et les critiques parfois violentes n'ont pas manqué.

Nous allons tenir compte, autant que faire se peut, des propositions constructives et des remarques pertinentes qui nous ont été formulées, afin d'obtenir le consensus le plus large possible. J'en profite pour remercier ici, celles et ceux qui ont joué le jeu, que leur expression soit positive ou négative, dans le registre déposé en Mairie notamment.

Dans les deux ans qui viennent, après le temps de la concertation et des études complémentaires, le temps des décisions et celui de la réalisation suivra. Ayant acquis la conviction de sa nécessité, le chantier se fera. Nous allons prendre notre temps, car les travaux devront être coordonnés avec d'autres chantiers, celui de la réfection de la N66 notamment.

Les Bussenets peuvent compter sur moi pour assumer les décisions qui seront prises, en les expliquant avec patience et pédagogie. Après la réunion des commerçants et artisans du 8 septembre dernier exclusivement consacrée à ce sujet, d'autres occasions seront données à l'ensemble de la population bussenette pour s'exprimer. Je sais que sur un tel projet, on ne fait jamais l'unanimité et les oppositions peuvent se radicaliser. Avec l'équipe qui m'entoure, nous sommes prêts pour surmonter ces difficultés. C'est à ce prix que notre village, station de montagne de caractère, retrouvera la place qu'il n'aurait jamais dû quitter, celle parmi les sites les plus touristiques des Vosges.

Au fil des années, BUSSANG a accumulé un retard que nous avons l'ambition et la volonté de combler au plus vite.

Votre Maire
Alain VINEL

TRAVAUX COMMUNAUX : *Un programme ambitieux en voie de réalisation*

Le budget 2009, voté par le Conseil Municipal en début d'année, prévoyait un programme ambitieux de travaux communaux. Ce programme est en passe d'être réalisé dans son intégralité. Tous les travaux d'entretien de voirie prévus ont été effectués avant l'été. La route du Chaix Barbe, la rue des champs Colnot, la route de Sauté, la route de Lamerey, l'avenue de la gare, le chemin de Champé et la rue du lotissement du Pitat ont été partiellement ou en totalité gravillonnés pour un montant global de 37 500 €.



La rue Maurice Pottecher, la place de la République, l'antenne de la rue des chèvres, la rue de la paix, le chemin de Larcenaire, la rue du Petit Breuil et la rue du Théâtre ont été reprofilés avec de l'enrobé à chaud pour un montant global de 56 500 €.

Les travaux lourds de réaménagement des places de la Poste, de l'Eglise, de la rue d'Alsace et de l'Ecole sont en cours d'achèvement pour un montant global de 173 000 €.

Avant la fin de l'année, un important chantier concernant les rues du Stade et de l'Ecluse sera engagé pour un montant global de 149 600 €.

Les écarts n'ont pas été oubliés puisque trois places de retournement vont être aménagées avant l'hiver aux Fontaines, au Pré du Bois et route du Col du Page.

A noter que la Commune a obtenu une subvention du Conseil Général des Vosges de 31 500 € pour ses travaux d'entretien des voies communales (21% des dépenses subventionnables plafonnée à 150 000 €) qui vient s'ajouter à celle de 46 500 € attribuée pour l'aménagement des places (31 % de l'investissement également plafonné à 150 000 €).

Ces chiffres démontrent la volonté de la municipalité de profiter au maximum des possibilités de subvention, dans la mesure de nos moyens financiers évidemment. Que le CG 88 soit ici remercié pour sa contribution à nos efforts d'amélioration des infrastructures communales.

A tous ces travaux s'ajoute l'ensemble des nombreux chantiers confiés aux Services Techniques Communaux, comme en témoignent les quelques photos ci-après.

- Photos avant et après de la table d'orientation du DRUMONT



- Photos Mise en valeur de l'entrée du village



SERVICES MUNICIPAUX : *Départ du secrétaire de Mairie*

Après avoir réussi le concours d'Attaché Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, Monsieur Sébastien FRANCOIS vient d'être nommé au collège Evariste Galois à Paris, XIIIème arrondissement. Détaché de l'Education Nationale où il avait débuté sa carrière, il était Secrétaire de Mairie de BUSSANG depuis septembre 2002. Durant ces sept années passées à la tête des Services Municipaux, Sébastien a su se faire apprécier pour ses compétences et son professionnalisme. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait pour BUSSANG et lui souhaitons une belle réussite professionnelle et beaucoup de satisfactions personnelles dans ses nouvelles fonctions. Le poste laissé vacant sera pourvu dans les plus brefs délais par recrutement externe.



NOS AMIS LES BÊTES : *Une nouvelle législation pour les chiens*



A partir du 31 décembre prochain, les propriétaires de chiens, 1^{ière} et 2^{ème} catégorie, devront être en possession d'un permis délivrée par la Mairie de la Commune de résidence. Pour obtenir ce permis, ces propriétaires devront présenter une attestation d'aptitude délivrée par un organisme de formation dûment habilité. C'est pour des raisons évidentes de sécurité que la législation a renforcé les mesures de prévention et de protection contre les chiens dangereux. Les personnes concernées peuvent s'adresser à la Préfecture, par téléphone ou par Internet à l'adresse suivante : www.vosges.pref.gouv.fr



PLAN DE RELANCE : *Le théâtre du peuple concerné*



Dans le cadre du plan de relance gouvernemental destiné à soutenir l'économie, 7,5 M€ d'équipements financés par des crédits d'Etat vont être investis dans les Vosges. Au total 19 opérations sont prévues concernant les routes, les cours d'eau, les bâtiments publics et les sites classés. Ainsi, d'importants travaux de remise aux normes et de sécurisation vont être engagés sur le site emblématique du Théâtre du Peuple de BUSSANG, pour un montant global de 1,5 M€.



VIE DES ASSOCIATIONS : *Comité de Jumelage*



Depuis plus de 20 ans, BUSSANG est jumelé avec LA TURBALLE, splendide station balnéaire sur la côte atlantique. Pour faire vivre ce jumelage, une association a été créée. Elle est actuellement animée par Mr Serge MARCHAL et son épouse Chantal. Tout au long de l'année, des manifestations sont organisées pour que Bussenets et Turballais se rencontrent dans un cadre convivial et décontracté. En hiver les Tuballais viennent faire du ski dans les Vosges et reviennent en Juillet pour la traditionnelle sardinade. Au printemps, ce sont les Bussenets qui se rendent au bord de la mer. Ils y retournent en automne pour la non moins traditionnelle choucroute. Dès maintenant, vous pouvez réserver votre week-end de l'Ascension pour un voyage en Loire-Atlantique qui vous ravira. Réservation au 03.29.23.79.64 ou au 06.33.39.44.45 ou sur Internet à l'adresse suivante : marchal.serge@aliceadsl.fr



URBANISME : *Projet d'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme*

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objet de traduire la politique d'aménagement et d'urbanisme de la Commune. Il a vocation à remplacer l'ancien POS (Plan d'Occupation de Sol).

Plus global, plus complet et plus opérationnel que le POS, le PLU n'est plus limité à la simple définition de règles s'imposant aux constructeurs. Il doit être le document de référence de toutes les actions et opérations d'aménagement engagées sur l'ensemble de la Commune, publiques ou privées, à l'exception des secteurs sauvegardés. Pour BUSSANG, la procédure d'élaboration du PLU va prochainement être engagée par délibération du Conseil Municipal. Cette délibération définira en particulier les modalités de concertation. Une fois le dossier instruit, un débat aura lieu sur les principales orientations du plan, avant que le Maire ne signe l'Arrêté fixant l'enquête publique. Le processus se terminera par la délibération d'approbation du plan en Conseil Municipal.



INFORMATIONS PRATIQUES :

Les risques d'intoxication au monoxyde de carbone en période hivernale

Chaque hiver, le monoxyde de carbone produit par les appareils de chauffage à combustion est responsable de milliers d'intoxications en France dont une centaine mortelles. En effet, ce gaz est invisible, inodore, toxique et donc mortel. Les principales causes du danger sont, le mauvais fonctionnement d'appareils mal entretenus, une aération insuffisante du logement ou le conduit d'évacuation des fumées obstrué. Si vous soupçonnez une telle intoxication (apparition subite de maux de tête, de nausées, de vomissements...), il vous faut aérer immédiatement le local et le quitter, arrêter vos appareils à combustion et appeler les secours.

Au sujet d'Internet

Pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés pour retrouver l'ensemble des numéros de BUSS'info sur Internet, nous vous proposons ci-après le chemin d'accès:

- Taper l'adresse du site officiel : <http://bussang.mairie.com>
- Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton clignotant « Entrez »
- Une deuxième page s'affiche, cliquer sur le bouton « La Commune »
- Sur cette troisième page, cliquez sur le bouton « Délibérations de Conseil Municipal »



En principe, la liste des huit premiers numéros de BUSS'info s'affiche. Vous pouvez alors cliquer sur l'exemplaire qui vous intéresse pour le consulter en ligne.

Depuis la mise en place du réseau informatique à la Mairie, vous pouvez vous adresser directement au Maire, à ses Adjoints ou au Personnel Communal, par mail, via Internet, à l'adresse suivante : prenomnom@bussang.fr
Monsieur Sébastien Colin, chargé de ces questions à la Mairie, est à votre disposition pour vous porter assistance. Vous pouvez le joindre par téléphone (03 29 61 97 44) ou par mail (sebastiencolin@bussang.fr)

PASSEPORT BIOMETRIQUE : *Le nouveau dispositif de délivrance*

Le passeport de troisième génération, dit passeport biométrique, permet un enregistrement numérisé des informations d'état civil, de la photo et de deux empreintes digitalisées du titulaire. Compte tenu de la technicité requise, toutes les Communes ne sont pas équipées pour constituer les dossiers de demande à envoyer à la Préfecture. Vous devrez donc vous adresser à la Mairie du Thillot, muni d'une photo d'identité normalisée, les lundis (9h30 à 11h30 et 14h à 16h), mercredis (de 9h à 11h30) et Samedis (de 9h30 à 11h).



NATURA 2000 : *Bussang concerné par cette démarche environnementale*

Pour le compte de l'Etat et en partenariat avec l'ONF, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges est chargé de la rédaction d'un document d'objectifs qui vise à préserver de manière pérenne les habitants et espèces protégées (Grand Tétras, Gélinoite des bois, Pic Noir et Chouette de Tengmalm...). NATURA 2000 « Massif Vosgien » est une démarche structurée de gestion et de protection des espaces naturels qui repose sur le volontariat local et s'accompagne d'une contractualisation spécifique financée par l'Etat et par l'Union Européenne. Sont concernées essentiellement les forêts âgées situées sur les crêtes du massif, allant du Val de Senones au Ballon de Servance. Sur Bussang, la zone de protection spéciale s'étend du Col du Page à la tête de la Bouloie. Les volontaires qui voudraient participer à cette réflexion peuvent se faire connaître à la Mairie.

Démarche d'amélioration continue : Afin de répondre au mieux à vos attentes en matière d'information, vous pouvez nous faire part de remarques et suggestions concernant BUSS'info, par courrier adressé à la Mairie ou par mail à : sylvielohner@bussang.fr